



# PACTE MONDIAL des Nations Unies



**Séché  
Environnement  
est signataire  
du Pacte Mondial  
des Nations Unies  
depuis 2003.**

Depuis dix ans, l'adhésion de Séché Environnement au Pacte Mondial des Nations Unies lui sert de balise, et une Charte en sept engagements formalise sa ligne de conduite en matière de Développement durable. Une charte Qualité Santé Sécurité Environnement en décline les engagements au niveau des sites et le Code de comportements et d'actions (actualisé en 2013 avec mise en place d'un « droit d'alerte » pour les salariés) concourt à mobiliser et responsabiliser individuellement tous les collaborateurs en ce domaine.

**Joël Séché,  
Président-Directeur Général**

Mai 2013

## Droits de l'homme

- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ; et
- Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

## Normes du travail

- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- L'abolition effective du travail des enfants ; et
- L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

## Environnement

- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et
- A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

## Lutte contre la corruption

- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.



*«Aujourd'hui, le Pacte mondial constitue la plus importante initiative au monde dans le domaine de l'entreprise. [...] Il a poussé les entreprises à adopter des principes universels et à s'associer avec l'ONU pour s'attaquer aux grands problèmes. [...] Il est devenu synonyme de responsabilité des entreprises.»*

Déclaration du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, lors du Forum économique mondial de Davos, le 29 janvier 2009.

